RAPPORT ANNUEL

CM-AM CREDIT LOW DURATION

Fonds commun de placement

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% €STR Capitalisé, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.
Il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.
La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.
Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro- économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :
- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement dans la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
De 80 % à 110 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE , de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (20% maximum) , aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (110 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre - 2 et 2
De 0 % à 20 % en obligations convertibles.
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.
Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels,titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %
- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Nous commencions l'exercice avec la poursuite de la baisse des taux BCE. Réduction respective de 25bp lors des réunions d'avril et de juin. Le taux de refinancement fixe à 4.15% sur le reste de l'exercice, offrant une certaine visibilité. Pour autant la courbe des taux a connu une reconfiguration profonde. Nous sommes passé d'une courbe en « U » 0/2/5Y vers une forme plus commune avec une forte pentification sur le 3/15mois. Le 3mois passe de 2.33 à 2.08, le 2ans de 2.10 à 2.65 et le 5Y de 2.36 à 2.70. L'EURUSD passe, sur le premier trimestre de l'exercice, de 1.0815 à 1.1790. Après cette hausse, la suite de l'année évolue dans un canal entre 1.1490 (début aout) et 1.2080 (fin janvier). Une amplitude de prêt de 5 figures. Les marchés actions font de nouveaux plus hauts portés une nouvelle fois par les valeurs de la tech. L'année écoulée a aussi vu les actions de Trump réélu avec un résultat lui permettant d'agir sans les entraves de son premier mandat. Coupes peu convaincantes de Musk, guerre des tarifs, recentrage sur le plan national, attaques d'organismes supranationaux, désengagement du soutien à l'Ukraine, sont quelques-uns des principaux points qui ont influencés l'exercice sur le plan politique. L'Europe, après le revers de l'élection de Trump, peine à trouver sa place face à la remise en cause des équilibres économiques, politiques et militaires.
L'actif du fonds clôture l'exercice à EUR 243.5M, plus 11% comparé à l'exercice précédent (219M) avec un plus haut à 270M en janvier. Nous avons commencé à allonger la durée de vie moyenne du portefeuille avec l'intensification du mouvement baissier taux. La sensibilité est ajustée pour désensibiliser le portefeuille en fonction des mouvements de taux. La robustesse du portefeuille se traduit par une note moyenne du portefeuille maintenue à BBB+. Nous remployons les CP sur des maturités courtes, conditions redevenues favorables. Cela s'accompagne par la poursuite d'investissement de titres en devises couverts contre le risque de change.

Sur l'exercice, la performance nette de frais de la part RD est de 2.39% et celle de la part H est de 2.09%, l'indice €str affiche lui une performance de 2.02%.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

35 635,25 EUR

• Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Pour mémoire, depuis le 01/10/2024, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
- Pour chaque fonds, 3 calculs différents sont effectués : VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo.
Nous reportons la pire des 3.
- Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de mars 2026.

Méthode VAR			
Levier au 31/03/2026	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	0,22%	0,55%	0,38%

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;

- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2025, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 246
Base brute Sécurité Sociale pour la période : 19 881 817,18 €
Fixe : 17 146 744,43 €
%fixe : 86,24 %
Variable 2025 : 2 887 483,17 €
Nb bénéficiaire variable : 94
% du variable : 14,52 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 519 550,43 €
Total rému. Preneurs de risques : 11 892 839,19 €

La Politique de rémunération a été revue en 2025.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

- **Evènements intervenus au cours de la période**

21/07/2025 Frais : Modification des frais de gestion maximum

Bilan actif au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**196 796 721,41**	**166 352 046,53**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	196 796 721,41	166 352 046,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**35 643 687,62**	**24 282 240,14**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	35 643 687,62	23 285 885,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	996 354,66
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**8 514 751,33**	**20 312 739,63**
OPCVM	8 514 751,33	20 312 739,63
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**1 640 350,48**	**1 594 680,50**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**242 595 510,84**	**212 541 706,80**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 241 723,89**	**287 656,16**
Comptes financiers	**280 173,30**	**7 458 946,80**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**1 521 897,19**	**7 746 602,96**
Total Actif I + II	**244 117 408,03**	**220 288 309,76**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres :		
Capital	237 898 199,62	210 942 155,78
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	5 661 746,19	8 467 959,96
Capitaux propres I	**243 559 945,81**	**219 410 115,74**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**323 277,13**	**343 471,52**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**323 277,13**	**343 471,52**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**234 185,09**	**534 722,50**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**234 185,09**	**534 722,50**
Total Passifs : I + III + IV	**244 117 408,03**	**220 288 309,76**

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	6 535 407,75	6 243 585,05
Produits sur titres de créance	771 340,86	1 635 610,66
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	912 717,31	2 462 215,95
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	274 978,06	535 437,89
Sous-total Produits sur opérations financières	**8 494 443,98**	**10 876 849,55**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-571 079,54	-548 127,25
Charges sur opérations temporaires sur titres	-8 818,12	-12 033,16
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-235,88	-122,61
Sous-total charges sur opérations financières	**-580 133,54**	**-560 283,02**
Total Revenus financiers nets (A)	**7 914 310,44**	**10 316 566,53**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-438 975,71	-445 437,45
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-438 975,71**	**-445 437,45**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**7 475 334,73**	**9 871 129,08**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**316 504,13**	**-894 989,99**
Revenus nets I = C + D	**7 791 838,86**	**8 976 139,09**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-874 806,42	-1 118 862,54
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 144,99	-1 131,62
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**-876 951,41**	**-1 119 994,16**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-117 129,65**	**364 593,96**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**-994 081,06**	**-755 400,20**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 169 778,72	567 976,13
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-33,03	76,87
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-1 169 811,75**	**568 053,00**

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**33 800,14**	**-320 831,93**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-1 136 011,61**	**247 221,07**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**5 661 746,19**	**8 467 959,96**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% €STR Capitalisé, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.
Il tient compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
Actif net total	**243 559 945,81**	**219 410 115,74**	**220 420 609,01**	**176 274 866,08**	**221 635 463,48**
PART CAPI S					
Actif net	2 578 957,82				
Nombre de parts	25 236,098				
Valeur liquidative unitaire	102,19				
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00				
Capitalisation unitaire	2,34				
PART DIST H					
Actif net	7 319 601,90	6 396 030,83	6 376 230,14	6 269 081,05	6 855 065,00
Nombre de parts	67 639,141	60 343,642	62 394,483	63 953,659	70 242,606
Valeur liquidative unitaire	108,21	105,99	102,19	98,02	97,59
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	2,72	3,68	2,28	0,26	-0,02
PART DIST RD					
Actif net	233 661 386,09	213 014 084,91	214 044 378,87	170 005 785,03	214 780 398,48
Nombre de parts	7 738,997	7 224,010	7 550,995	6 271,359	7 983,760
Valeur liquidative unitaire	30 192,72	29 486,95	28 346,51	27 108,28	26 902,16
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	846,87	1 107,23	717,81	157,88	79,81

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.
Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.
Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».
Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.
Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.
La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.
La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds.
Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

Affectation des sommes distribuables

Part H :
Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
RD	FR0007081088	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,26 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
H	FR0013188372	0,47 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,43 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400WSD9	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,26 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RD	FR0007081088	Néant
H	FR0013188372	Néant
S	FR001400WSD9	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007081088 RD
Néant
Néant
Part FR0013188372 H
Néant

Néant

Part FR001400WSD9 S

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».

Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	**219 410 115,74**	**220 420 609,01**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	180 589 136,01	148 608 185,52
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-161 867 877,51	-158 937 866,71
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 475 334,73	9 871 129,08
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-876 951,41	-1 119 994,16
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-1 169 811,75	568 053,00
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**243 559 945,81**	**219 410 115,74**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	65 286,904	6 624 879,54
Parts rachetés durant l'exercice	-40 050,806	-4 069 894,53
Solde net des souscriptions/rachats	25 236,098	2 554 985,01
PART DIST H		
Parts souscrites durant l'exercice	12 782,018	1 376 076,49
Parts rachetés durant l'exercice	-5 486,519	-584 767,36
Solde net des souscriptions/rachats	7 295,499	791 309,13
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	5 756,680	172 588 179,98
Parts rachetés durant l'exercice	-5 241,693	-157 213 215,62
Solde net des souscriptions/rachats	514,987	15 374 964,36

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST H	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR001400WSD9	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	2 578 957,82	25 236,098	102,19
FR0013188372	PART DIST H	Distribuable	EUR	7 319 601,90	67 639,141	108,21
FR0007081088	PART DIST RD	Distribuable	EUR	233 661 386,09	7 738,997	30 192,72

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**196 796,72**	142 188,42	54 113,19	495,11	0,00
Titres de créances	**35 643,69**	31 629,26	4 014,43	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**280,17**	0,00	0,00	0,00	280,17
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	783,90	37 009,51	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**174 601,58**	**95 137,13**	**495,11**	**280,17**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	30 302,08	21 408,16	15 981,76	91 710,58	37 394,14	0,00	0,00
Titres de créances	27 679,30	2 968,30	981,66	4 014,43	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	280,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	37 353,61	0,00	0,00	132,99	306,81	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**95 615,16**	**24 376,46**	**16 963,42**	**95 858,00**	**37 700,95**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	GBP +/-	USD +/-	CHF +/-	ITL +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 157,55	2 780,81	11 136,88	246,19	6 702,64
Titres de créances	0,00	3 451,73	3 269,67	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,15	4,23	0,03	0,00	1,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-6 038,84	-5 757,27	-14 859,46	0,00	-5 779,45
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 095,55
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**1 118,86**	**479,50**	**-452,88**	**246,19**	**-171,08**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	172 540,85	15 339,70	8 916,17
Titres de créances	2 992,70	9 981,05	22 669,94
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**175 533,55**	**25 320,75**	**31 586,11**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés		
Credit Industriel Et Commercial SA	334,03	
NOMURA FIN.PROD.EUROPE BOND DE	271,32	
JPMORGAN CAZENOVE CO LONDON	155,35	
CMCIC MARCHÉS	96,28	
BNP Paribas SA	80,42	
UniCredit Bank GmbH	35,06	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS		291,16
UniCredit Bank GmbH		23,14
NatWest Markets NV		8,98
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/03/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	61 280,00
Ventes à règlement différé	1 180 443,89
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**1 241 723,89**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-193 145,66
Frais de gestion	-41 039,43
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-234 185,09**
Total des créances et dettes	**1 007 538,80**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI S	31/03/2026
Frais fixes	2 429,03
Frais fixes en % actuel	0,18
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST H	31/03/2026
Frais fixes	30 821,96
Frais fixes en % actuel	0,47
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST RD	31/03/2026
Frais fixes	405 724,72
Frais fixes en % actuel	0,18
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
Obligations et valeurs assimilées			
	FR0013201431	BFCM 2.125%16-120926	706 097,19
	XS1587911451	BFCM 2 5/8 03/31/27	994 403,84
	FR001400ZB28	BFCM 3 05/07/30	502 966,64
	FR0011781061	BFCM 4,25%14-270626	124 243,96
	FR001400HMF8	BFCM 4,375%23-020530	532 222,05
	FR001400DZN3	BFCM 4%22-211129 EMTN	722 005,03
	FR001400OEP0	BFCM Float 03/05/27	1 004 920,56
	FR0013173028	CMA 3.25%16-010626 EMTN	2 262 122,58
	FR0013511227	CMARK 0 7/8 05/07/27	492 835,48
	FR00140143T9	CMARK 3.128 12/05/30	495 081,22
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	558,29
	FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	490 687,52
	FR0007033477	CM-AM INST SHORT TERM-C	7 507 536,36
	FR0010389254	CM-AM MONEPLUS-IC	515 647,42
	FR0013373206	CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	321,74
Instruments financiers à terme			
		CCS EURJPY 09/06/26	317 466,11
		SWTCIC100526-.1911/E	16 562,17
Total			**16 685 678,16**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	**7 791 838,86**	**8 976 139,09**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 791 838,86**	**8 976 139,09**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 791 838,86**	**8 976 139,09**

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	66 408,85	0,00
Total	**66 408,85**	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DIST H		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	214 615,95	244 204,46
Total	**214 615,95**	**244 204,46**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	67 639,141	60 343,642
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 510 814,60	8 731 934,63
Total	**7 510 814,06**	**8 731 934,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	7 738,997	7 224,010
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-994 081,06**	**-755 400,20**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-994 081,06**	**-755 400,20**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-994 081,06**	**-755 400,20**

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-7 217,14	0,00
Total	**-7 217,14**	**0,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART DIST H		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-30 050,04	-22 123,39
Total	**-30 050,04**	**-22 123,39**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	67 639,141	60 343,642
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-956 813,88	-733 276,81
Total	**-956 813,88**	**-733 276,81**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	7 738,997	7 224,010
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			**196 796 721,41**	**80,80**
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**196 796 721,41**	**80,80**
Aérospatial et défense			1 799 019,19	0,74
ROLLS 3 3/8 06/18/26	GBP	999	1 177 347,03	0,48
THALES 4,125%23-181028 EMTN	EUR	6	621 672,16	0,26
Agro-alimentaire			2 562 466,79	1,05
BEL 4,375%24-110429	EUR	13	1 381 563,60	0,57
CARLSBERG BREW 4%23-051028	EUR	417	431 301,61	0,17
TEREOS FINANCE 4,75%0427	EUR	734	749 601,58	0,31
Assurance - Non vie			1 557 935,34	0,64
ASSICURAZ GENERALI 4,125%14-26	EUR	15	1 557 935,34	0,64
Assurance vie			3 697 387,61	1,52
FBAVP 3.65 07/07/28	EUR	943	959 417,63	0,40
FBAVP 4.1 11/03/28	EUR	218	223 144,64	0,09
LA MONDIALE 0,75%20-200426	EUR	25	2 514 825,34	1,03
Automobiles et équipementiers			19 475 946,73	8,00
CONGR 3 1/2 10/01/29	EUR	1 000	1 010 667,95	0,42
F 3.622 07/27/28	EUR	1 000	1 014 538,99	0,42
F 5.581 02/22/27	CAD	5 000	3 201 806,53	1,32
F 6.86 06/05/26	GBP	2 000	2 439 393,92	1,00
FORD MOTOR 4,867% 030827	EUR	607	634 229,34	0,26
FORVIA 2,75%21-150227	EUR	500	498 026,81	0,21
HNDA 2.85 06/27/28	EUR	1 000	1 006 934,93	0,41
HNDA 3.3 03/21/29	EUR	500	494 677,47	0,20
MBGGR Float 08/19/27	EUR	10	1 005 136,17	0,41
PCIM 3 7/8 07/02/29	EUR	500	516 459,52	0,21
PORSCHE A HLDG 4,125%23-270927	EUR	500	515 906,78	0,21
PORSCHE A HLDG 4,25%23-270930	EUR	500	517 451,99	0,21
PORSCHE A HLDG 4,5%23-270928	EUR	395	411 125,79	0,17
RACE 3 5/8 05/21/30	EUR	500	516 926,78	0,21
SCHAEFFLER 4,5%24-140826	EUR	10	1 028 079,45	0,42
TOYOTA 3.386 03/18/30	EUR	500	498 970,75	0,21
TOYOTA Float 03/22/28	EUR	10	1 001 274,44	0,41
TOYOTA MOTOR FI 4%23-020427	EUR	625	631 806,25	0,26
TTMTIN 4 1/2 07/15/28	EUR	500	500 412,50	0,21
VOLKSWAGEN LEASING 4,625%23-29	EUR	500	514 481,85	0,21
VW 3 5/8 05/19/29	EUR	5	513 831,10	0,21
VW Float 06/10/27	EUR	1 000	1 003 807,42	0,41
Banques			97 289 762,44	39,95
ABN AMRO 4,25%22-210230	EUR	5	513 493,77	0,21
ABN AMRO BANK 4%23-160128 MTN	EUR	10	1 020 518,77	0,42

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ABNANV 4.8 04/18/26	USD	13	2 315 917,96	0,95
AIB GRP TV21-171127	EUR	500	493 471,51	0,20
ANZ NEW ZEALAND 3,527%24-0128	EUR	600	607 482,51	0,25
BACR 3.55 06/28/28	EUR	600	624 701,19	0,26
BACR 5 3/4 09/14/26	GBP	2 971	3 540 815,02	1,45
BACR Float 01/31/28	EUR	686	687 020,62	0,28
BACR Float 03/03/28	EUR	3 000	2 999 711,67	1,23
BACR Float 05/08/28	EUR	1 000	1 006 543,33	0,41
BACR Float 10/31/29	EUR	660	661 481,70	0,27
BANCO BPM 4,625%23-291127	EUR	750	777 166,75	0,32
BANQUE POSTALE 4,375%23-170130	EUR	6	619 787,84	0,26
BBVASM 3 1/8 07/15/30	EUR	5	502 057,95	0,21
BBVASM Float 06/07/27	EUR	10	1 003 214,00	0,41
BELFIUS BANQUE 3,75%24-0129	EUR	5	506 335,89	0,21
BFCM 2.125%16-120926	EUR	7	706 097,19	0,29
BFCM 2 5/8 03/31/27	EUR	10	994 403,84	0,41
BFCM 3 05/07/30	EUR	5	502 966,64	0,21
BFCM 4,25%14-270626	EUR	1 200	124 243,96	0,05
BFCM 4,375%23-020530	EUR	5	532 222,05	0,22
BFCM 4%22-211129 EMTN	EUR	7	722 005,03	0,30
BFCM Float 03/05/27	EUR	10	1 004 920,56	0,41
BMO Float 04/12/27	EUR	2 444	2 459 929,45	1,01
BNP Float 03/20/29	EUR	10	1 002 866,75	0,41
BNS Float 03/06/29	EUR	500	502 347,25	0,21
BNS Float 06/10/27	EUR	650	652 000,50	0,27
BPCE 3,85%14-250626 TSR	EUR	1 000 000	1 003 138,61	0,41
BPCE 3%16-190726 EMTN	EUR	1 250 000	1 258 016,67	0,52
BPCE TV24-080327	EUR	10	1 004 500,67	0,41
CABKSM Float 09/19/28	EUR	10	1 003 378,67	0,41
CAIXABANK 07092029 EMTN	EUR	10	1 032 747,12	0,42
CAIXABANK 4,625%23-160527	EUR	5	521 457,33	0,22
CAJAMA 4 1/8 09/03/30	EUR	5	517 662,95	0,21
CA SA 2,85%16-270426	EUR	2 500 000	2 513 364,58	1,03
CCDJ 3.467 09/05/29	EUR	750	763 134,10	0,31
C Float 04/29/29	EUR	500	507 521,63	0,21
C Float 05/14/28	EUR	2 000	2 009 300,00	0,83
CITIGROUP 2,125%14-100926	EUR	1 500	1 514 305,07	0,62
CM 3.807 07/09/29	EUR	1 500	1 557 732,70	0,64
CMA 3.25%16-010626 EMTN	EUR	22	2 262 122,58	0,93
CMARK 0 7/8 05/07/27	EUR	5	492 835,48	0,20
CMARK 3.128 12/05/30	EUR	5	495 081,22	0,20
CM Float 10/18/28	EUR	600	606 108,30	0,25

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CMZB 3 1/8 11/26/30	EUR	5	495 092,26	0,20
CMZB 5 1/8 01/18/30	EUR	5	525 040,21	0,22
DANSKE BANK 4,125%10012031 EMTN	EUR	500	515 933,56	0,21
DB 0 10/15/26	ITL	97	246 188,34	0,10
DB 0 11/18/26	DKK	1 030	1 351 256,46	0,56
DB 1 7/8 02/23/28	EUR	5	495 406,03	0,20
DB 3 06/16/29	EUR	5	505 017,81	0,21
DE VOLKSBANK 0%23-070330	EUR	5	520 661,30	0,21
DE VOLKSBANK TV22-040527	EUR	5	510 728,90	0,21
FBAVP 3.3 09/05/27	EUR	210	211 706,44	0,09
FBAVP 3.35 11/04/27	EUR	293	294 106,18	0,12
FBAVP 3.65 04/13/26	EUR	1 897	1 964 495,26	0,81
FBAVP 3.7 11/04/27	EUR	724	731 271,94	0,30
FRLBP 2 1/4 10/05/28	EUR	5	489 422,12	0,20
FRLBP 3 06/09/28	EUR	5	507 205,48	0,21
HSBC 3.313 05/13/30	EUR	500	509 374,27	0,21
HSBC 3.445 09/25/30	EUR	500	504 599,25	0,21
HSBC 3 1/8 06/07/28	EUR	2 000	2 036 358,63	0,84
ISPIM 0 02/17/28	EUR	400 000 000	3 756 800,00	1,54
JPM Float 02/18/29	EUR	2 125	2 127 254,09	0,87
JPM Float 06/06/28	EUR	1 000	1 004 149,50	0,41
KBC GROUP TV23-190430	EUR	5	533 281,16	0,22
LANDESBANK BADEN 2,2%19-090529	EUR	5	487 344,93	0,20
LDBK BADEN-WUERTT 2,875%16-26	EUR	30	3 045 512,05	1,25
LDBK BADEN-WUERTT TV24-091126	EUR	5	503 239,44	0,21
LEASYS Float 01/29/27	EUR	1 000	1 005 843,25	0,41
NACN Float 03/10/29	EUR	1 000	1 005 832,14	0,41
NAT WEST PLC 3,625%29	EUR	1 000	1 015 663,15	0,42
NDAFH Float 02/21/29	EUR	500	502 096,28	0,21
NIBCAP 3 1/2 06/05/30	EUR	5	511 201,51	0,21
NIBC BANK 6%23-161128	EUR	10	1 081 530,55	0,44
NWG 3.24 05/13/30	EUR	500	508 350,27	0,21
NWG 3 1/8 01/13/31	EUR	750	739 375,27	0,30
NYKRE 3 7/8 07/09/29	EUR	500	518 187,95	0,21
NYKRE 4 5/8 01/19/29	EUR	500	519 350,00	0,21
NYKREDIT REALKREDI 3,875%24-27	EUR	500	518 645,27	0,21
NYKREDIT REALKREDIT 4%23-0728	EUR	500	520 156,78	0,21
RABOBK Float 07/16/28	EUR	10	1 006 129,33	0,41
RCI BANQUE 3,75%10042027	EUR	500	512 336,58	0,21
RCI BANQUE 4,625%23-021026	EUR	333	342 114,76	0,14
RENAUL Float 09/14/26	EUR	10	1 002 870,56	0,41
RY Float 07/02/28	EUR	1 500	1 501 155,00	0,62

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SABSM 5 1/2 09/08/29	EUR	5	538 200,55	0,22
SANTAND CONS BK 0,125%21-0426	EUR	10	1 000 548,90	0,41
SEB 1,75%22-111126	EUR	500	500 659,11	0,21
SOCGEN 4 1/4 09/28/26	EUR	12	1 235 469,04	0,51
SPBK 1 SR-BANK 4,875%23-240828	EUR	500	531 683,56	0,22
TD 2.2025 01/31/28	CHF	1 200	6 745 818,71	2,77
TD Float 09/08/26	EUR	500	501 227,00	0,21
UCGIM 4.1 02/23/27	EUR	2	303 671,55	0,13
UCGIM Float 11/20/28	EUR	1 000	1 006 191,83	0,41
USB Float 05/21/28	EUR	1 000	1 004 040,89	0,41
WESTPAC BANKING 0,76%16-0626	JPY	2	1 093 835,66	0,45
Bâtiment et matériaux de construction			1 922 778,59	0,79
ASSA ABLOY 3,75%23-130926	EUR	846	867 032,14	0,36
DB 0 01/19/27	ZAR	223	1 055 746,45	0,43
Boissons			2 368 787,68	0,97
HEIANA 2.565 10/03/28	EUR	1 867	1 867 652,68	0,77
RIFP 3 3/8 11/07/30	EUR	5	501 135,00	0,20
Chimie			2 174 320,89	0,89
SIKA CAPITAL 3,75%23-031126	EUR	602	614 510,14	0,25
SOLVAY 3,875%24-030428	EUR	15	1 559 810,75	0,64
Distributeurs			4 587 816,48	1,88
CECONOMY 1,75%21-240626	EUR	2	202 104,11	0,08
KERFP 3 1/8 11/27/29	EUR	10	1 010 631,10	0,42
LEASYS 3 3/8 01/25/29	EUR	494	495 109,13	0,20
LEASYS EMTN 3,875% 01032028	EUR	360	363 753,81	0,15
LEASYS Float 04/08/26	EUR	2 500	2 516 218,33	1,03
Electricité			637 471,33	0,26
EDF 4,625%10-260430	EUR	10	542 559,45	0,22
SSELN 1 3/4 04/16/30	EUR	100	94 911,88	0,04
Energie non renouvelable			2 242 819,70	0,92
NGGLN 3.15 06/03/30	EUR	500	502 874,66	0,21
SRGIM Float 04/15/26	EUR	1 731	1 739 945,04	0,71
Equipements de loisirs			620 162,88	0,25
DOMETIC GROUP 3%19-080526	EUR	606	620 162,88	0,25
Equipements et services médicaux			5 431 119,57	2,23
EUROFINS SCIENTIFIC 4%22-0729	EUR	1 000	1 040 059,04	0,43
TMO 0.832 09/07/26	CHF	800	4 391 060,53	1,80
Foncières			537 742,95	0,22
HCOB 4 3/4 05/02/29	EUR	500	537 742,95	0,22
Fournisseurs de services de télécommunications			4 929 057,57	2,02
CELLNEX FINANCE 2,25%22-120426	EUR	5	510 881,78	0,21
CLNXSM 1 1/2 06/08/28	EUR	10	972 896,58	0,40

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ILDFP 5 3/8 06/14/27	EUR	15	1 585 290,00	0,65
NTT 2.906 03/16/29	EUR	600	593 432,09	0,24
PROXBB 4 03/08/30	EUR	9	916 055,75	0,38
SOFTBANK GROUP 4%21-060726	USD	400	350 501,37	0,14
Industries généralistes			993 037,46	0,41
CHANEL CERES 0,5%20-310726	EUR	500	497 893,08	0,21
VRLAFP 3 1/2 11/14/29	EUR	5	495 144,38	0,20
Ingénierie Industrielle			1 411 740,70	0,58
TRAGR 3 3/4 01/14/31	EUR	5	497 651,85	0,20
TRAGR 4 1/4 05/16/28	EUR	2	208 925,34	0,09
TRATON FIN LUX 3,75%24-270327	EUR	7	705 163,51	0,29
Instruments de placement hors actions			6 715 324,73	2,76
HIGHLAND HLDGS 0,318%21-151226	EUR	678	666 833,97	0,27
ING TV23-021026	EUR	5	500 975,00	0,20
MS 3.79 03/21/30	EUR	500	502 828,01	0,21
MS Float 04/05/28	EUR	3 000	3 036 788,50	1,25
OTIS 2 7/8 11/19/27	EUR	500	501 807,40	0,21
ZKB 2.02 04/13/28	EUR	1 500	1 506 091,85	0,62
Investissement immobilier et services			3 039 514,46	1,25
LOGICOR FIN 3,25%18-131128	EUR	500	502 877,88	0,21
LOGICOR FIN 4,625%24-250728	EUR	500	526 252,40	0,22
LOGICR 1 1/2 07/13/26	EUR	951	957 379,52	0,39
LOGICR 4 1/4 07/18/29	EUR	500	520 480,55	0,21
VONOVIA 5%22-231130	EUR	5	532 524,11	0,22
Logiciels et services informatiques			1 764 407,08	0,72
EQIX 3 1/4 05/19/29	EUR	750	760 293,80	0,31
IBM Float 02/03/28	EUR	1 000	1 004 113,28	0,41
Matériel équipements destinés aux TI			1 023 338,98	0,42
OPTICS 2 3/8 10/12/27	EUR	500	497 825,89	0,20
OPTICS 6 7/8 02/15/28	EUR	500	525 513,09	0,22
Médias			1 226 053,79	0,50
JCDECAUX 5%23-110129	EUR	5	521 952,95	0,21
RELX FINANCE 1,375%16-120526	EUR	367	370 986,78	0,15
WPPLN 3 5/8 09/12/29	EUR	328	333 114,06	0,14
Métaux industriels et extraction			1 039 966,99	0,43
IMERYS 4,75%23-291129	EUR	10	1 039 966,99	0,43
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			490 891,37	0,20
TEVA PHARMAC 1,875%15-310327	EUR	500	490 891,37	0,20
Prestataires de soins de santé			532 221,64	0,22
FREGR 5 11/28/29	EUR	5	532 221,64	0,22
Produits ménagers et constr individuelle			991 011,23	0,41
WHIRLPOOL FIN.1,25%16-021126	EUR	1 000	991 011,23	0,41

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services appui à industrie			3 004 823,55	1,23
EDENFP 3 1/4 08/27/30	EUR	5	501 035,48	0,20
ELISGP 1 5/8 04/03/28	EUR	5	491 472,74	0,20
FIS Float 03/10/28	EUR	1 500	1 504 938,21	0,62
SECURITAS TRSRY 3,875%24-0230	EUR	500	507 377,12	0,21
Services aux consommateurs			3 741 678,00	1,54
ARVAL SERV LEAS 4,125%23-0426	EUR	11	1 144 645,53	0,47
CPGLN 3 1/4 02/06/31	EUR	500	495 988,63	0,21
SIXT 5,125%23-091027	EUR	2 000	2 101 043,84	0,86
Services bancaires invest et de courtage			6 785 576,93	2,79
BACRED 4 3/4 03/14/28	EUR	778	790 667,86	0,32
ENXFP 2 5/8 11/26/28	EUR	450	447 117,10	0,18
GLDM SACHS GR.TV21-230927 EMTN	EUR	500	501 961,67	0,21
GS Float 01/23/29	EUR	500	504 030,92	0,21
GS Float 02/17/29	EUR	1 800	1 804 621,80	0,74
HYNMTR 5.65 06/26/26	USD	129	114 390,91	0,05
MACQUARIE GRP 4,7471%23-230130	EUR	500	524 696,98	0,22
PLD 3 7/8 01/31/30	EUR	500	505 933,01	0,21
SAIPEM FIN INT 3,375%20-150726	EUR	500	511 901,78	0,21
SOCGEN 3 3/8 05/14/30	EUR	5	509 843,22	0,21
UBS 4 5/8 03/17/28	EUR	562	570 411,68	0,23
Services financiers et de crédit			5 356 125,05	2,20
CAABNK Float 07/18/27	EUR	1 200	1 211 424,60	0,50
MITHCC 3.616 08/02/27	EUR	1 000	1 029 123,64	0,42
MITHCC Float 04/30/26	EUR	31	3 115 576,81	1,28
Societés de placement immobilier			1 071 857,21	0,44
MERCIALYS 2,50% 22-280229	EUR	1	96 778,03	0,04
MERYFP 2 11/03/27	EUR	10	975 079,18	0,40
Soins personnels pharmacies et épiceries			1 746 882,04	0,72
CARREFOUR BQUE 4,079%23-050527	EUR	10	1 042 822,14	0,43
ITMENT 4 1/8 01/29/30	EUR	7	704 059,90	0,29
Transport industriel			2 003 080,21	0,82
ADP 2,75%20-020430	EUR	5	484 865,00	0,20
DSVDC 3 1/4 11/06/30	EUR	500	499 829,52	0,20
HITTFP 3 3/8 04/21/29	EUR	5	511 011,58	0,21
HLDG D INFRASTRUCT 2,5%20-0527	EUR	5	507 374,11	0,21
Voyages et Loisirs			2 024 594,25	0,83
ACFP 3 7/8 03/11/31	EUR	5	493 877,81	0,20
DT LUFTHANSA 2,875%21-160527	EUR	10	1 020 534,25	0,42
MCDONALD S 3,625%23-281127	EUR	500	510 182,19	0,21
Titres de créances			**35 643 687,62**	**14,63**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**35 643 687,62**	**14,63**
Agro-alimentaire			2 992 792,15	1,23
AVRIL NCP04052026	EUR	3 000 000	2 992 792,15	1,23
Automobiles et équipementiers			4 986 042,83	2,05
FRVIA NCP 290526	EUR	2 500 000	2 489 200,61	1,02
OPMOBI NCP20042026	EUR	2 500 000	2 496 842,22	1,03
Banques			2 011 043,09	0,82
SOCRAM BMT14012028	EUR	2 000 000	2 011 043,09	0,82
Bâtiment et matériaux de construction			4 971 687,49	2,04
EIFFAG BMT19012028	EUR	2 000 000	2 003 384,00	0,82
VICAT NCP09092026	EUR	3 000 000	2 968 303,49	1,22
Distributeurs			1 996 429,57	0,82
FNAC NCP27042026	EUR	2 000 000	1 996 429,57	0,82
Gaz eau et services multiples aux collectivités			2 998 571,71	1,23
SAUR NCP07042026	EUR	3 000 000	2 998 571,71	1,23
Ingénierie Industrielle			2 986 335,99	1,23
ECP FINCANTIE.0626	EUR	3 000 000	2 986 335,99	1,23
Médias			3 269 665,77	1,34
LAGARD NCP09042026	CHF	3 000 000	3 269 665,77	1,34
Services appui à industrie			981 660,19	0,40
ELIS NCP18112026	EUR	1 000 000	981 660,19	0,40
Soins personnels pharmacies et épiceries			3 451 730,05	1,42
ITMENT NCP26062026	USD	4 000 000	3 451 730,05	1,42
Transport industriel			4 997 728,78	2,05
STEF NCP07042026	EUR	5 000 000	4 997 728,78	2,05
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**8 514 751,33**	**3,50**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**8 514 751,33**	**3,50**
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	0,001	558,29	0,00
CM-AM DOLLAR CASH-C	USD	249,251	490 687,52	0,20
CM-AM INST SHORT TERM-C	EUR	3 126,811255	7 507 536,36	3,09
CM-AM MONEPLUS-IC	EUR	0,792	515 647,42	0,21
CM-AM SHORT TERM BONDS-IC	EUR	0,002883	321,74	0,00
Total			**240 955 160,36**	**98,93**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V CAD EUR 22/02/27	0,00	35 898,93	EUR	3 178 390,02	CAD	-3 214 288,95
V CAD EUR 24/08/26	0,00	866,15	EUR	86 409,94	CAD	-87 276,09
V CHF EUR 01/02/27	0,00	1 862,02	EUR	145 218,92	CHF	-147 080,94
V CHF EUR 07/09/26	0,00	13 251,52	EUR	4 429 439,31	CHF	-4 442 690,83
V CHF EUR 09/04/26	35 082,47	0,00	EUR	3 306 705,17	CHF	-3 271 622,70
V CHF EUR 31/01/28	0,00	115 748,35	EUR	6 882 323,23	CHF	-6 998 071,58
V DKK EUR 18/11/26	1 597,88	0,00	EUR	1 382 879,59	DKK	-1 381 281,71
V GBP EUR 05/06/26	4 913,61	0,00	EUR	1 230 937,52	GBP	-1 226 023,91
V GBP EUR 05/06/26	11 788,23	0,00	EUR	1 237 812,14	GBP	-1 226 023,91
V GBP EUR 14/09/26	15 525,57	0,00	EUR	3 602 317,21	GBP	-3 586 791,64
V USD EUR 20/04/26	0,00	84 246,73	EUR	2 200 049,50	USD	-2 284 296,23
V USD EUR 26/06/26	0,00	39 284,78	EUR	3 433 685,66	USD	-3 472 970,44
V ZAR EUR 19/01/27	27 375,48	0,00	EUR	1 123 977,98	ZAR	-1 096 602,50
Total	**96 283,24**	**291 158,48**		**32 240 146,19**		**-32 435 021,43**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
SWTBNP0801291.9903/E	5 000 000,00	80 419,19	0,00	5 000 000,00
SWTCAZ0506292.1383/E	4 000 000,00	76 374,76	0,00	4 000 000,00
SWTCAZ0704282.1083/E	6 500 000,00	78 971,99	0,00	6 500 000,00
SWTCIC100526-.1911/E	3 000 000,00	16 562,17	0,00	3 000 000,00
SWTHVB0810292.2488/E	3 000 000,00	35 058,83	0,00	3 000 000,00
SWTHVB1703282.9827/E	5 000 000,00	0,00	23 142,82	5 000 000,00
SWTNOM0303302.1893/E	5 000 000,00	110 691,98	0,00	5 000 000,00
SWTNOM0309302.222/EU	5 000 000,00	121 073,75	0,00	5 000 000,00
SWTNOM1111282.2353/E	5 500 000,00	39 550,90	0,00	5 500 000,00
SWTRBS190128OISEST/2	10 362,16	0,00	8 975,83	10 362,16
Sous total		**558 703,57**	**32 118,65**	**42 010 362,16**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**558 703,57**	**32 118,65**	**42 010 362,16**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
CCS EURJPY 09/06/26	0,00	317 466,11	0,00	325 509,54
Sous total		**317 466,11**	**0,00**	**325 509,54**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**317 466,11**	**0,00**	**325 509,54**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	240 955 160,36
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-194 875,24
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	526 584,92
Total instruments financiers à terme - change	317 466,11
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	2 189 794,75
Autres passifs (-)	-234 185,09
Total = actif net	**243 559 945,81**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: CM-AM CREDIT LOW DURATION

Identifiant d'entité juridique: 969500GI3PHDG7DVIK57

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**

●○ ☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ Il promouvait des caractéristiques **environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55.7% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6,41/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,01/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 92%, et celui de l'univers de référence était de 91%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6,41/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,01/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 6,36/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,93/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Outre la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, au coeur de la proposition d'investissement du produit financier, celui-ci se donne sur une poche d'investissement minimale pour objectif d'investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social.

Le produit financier cherche ainsi à encourager les sociétés et/ou émetteurs les mieux disants en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, tout en valorisant et encourageant ceux et celles qui démontrent aussi d'une contribution avérée à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux, notamment de par leurs activités.

La section sur la proportion d'investissement durable du produit sur la période, par rapport à son minimum d'engagement démontre l'effort mis en œuvre pour orienter le financement vers des sociétés qui ont de bonnes pratiques de durabilité.

Les seuils quantitatifs minimums que la société de gestion s'est fixé pour l'investissement durable sont consultables dans la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Crédit Mutuel Asset Management a établi un cadre d'identification des principales incidences négatives pour permettre l'évaluation des préjudices importants pouvant venir affaiblir la proposition d'investissement durable. Il permet d'évaluer la capacité des sociétés sélectionnées à gérer le potentiel impact négatif de leurs activités sur les facteurs de durabilité E et S (Do No Significant Harm).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs PAI pris en compte permettent de mesurer l'impact négatif potentiel des investissements sur la durabilité. En attente de seuils spécifiés par les régulateurs, comme indiqué par les autorités européennes de surveillance (AES) dans leur déclaration de clarification du 2 juin 2022, Crédit Mutuel Asset Management s'appuie donc sur ses travaux d'analyse interne et sa base propriétaire ESG afin d'analyser l'impact négatif d'une entreprise sur l'environnemental et le social et sociétal. Notre modèle permet ainsi de codifier (attribution de points) chaque société analysée en fonction des réponses obtenues sur les critères sélectionnés.

Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS sont pris en considération.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.
Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité par le produit financier se fait de trois façons :
1.Par l'application de politiques d'exclusion sectorielles. Elles s'appliquent à toutes les stratégies gérées activement, y compris ce produit financier, et concernent les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. Elles permettent de se prémunir d'une exposition à de forts risques de durabilité inhérents à ces secteurs.
2.Par la notation ESG interne, qui permet de mesurer la performance ESG générale d'une société ou d'un émetteur. Elle est constituée à partir d'un éventail d'indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance découlant d'une analyse des données brutes PAI.
3.Et par l'investissement durable, qui nécessite qu'au moins 4 des 9 critères DNSH relatifs aux PAI soient validés afin de considérer un investissement comme durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/03/2025 au 31/03/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM - Part RC	Others	3,08 %	Others
TORONTO-DOMINION Bank 2.20 % 31/01/2028	Financials	2,77 %	Canada
Stef Sa 0.00 % 07/04/2026	Industrials	2,05 %	France
Thermo Fisher Scientific Inc 0.83 % 07/09/2026	Health Care	1,80 %	Etats-Unis
Intesa Sanpaolo Spa 0.00 % 17/02/2028	Financials	1,54 %	Italie
Barclays Bank Plc 5.75 % 14/09/2026	Financials	1,45 %	Royaume Uni
Itm Entreprises 0.00 % 26/06/2026	Consumer Staples	1,42 %	France

Lagardere Sa 0.600 % 09/04/2026	Communication Services	1,34 %	France
Ford Credit Canada Co 5.58 % 22/02/2027	Consumer Discretionary	1,31 %	Others

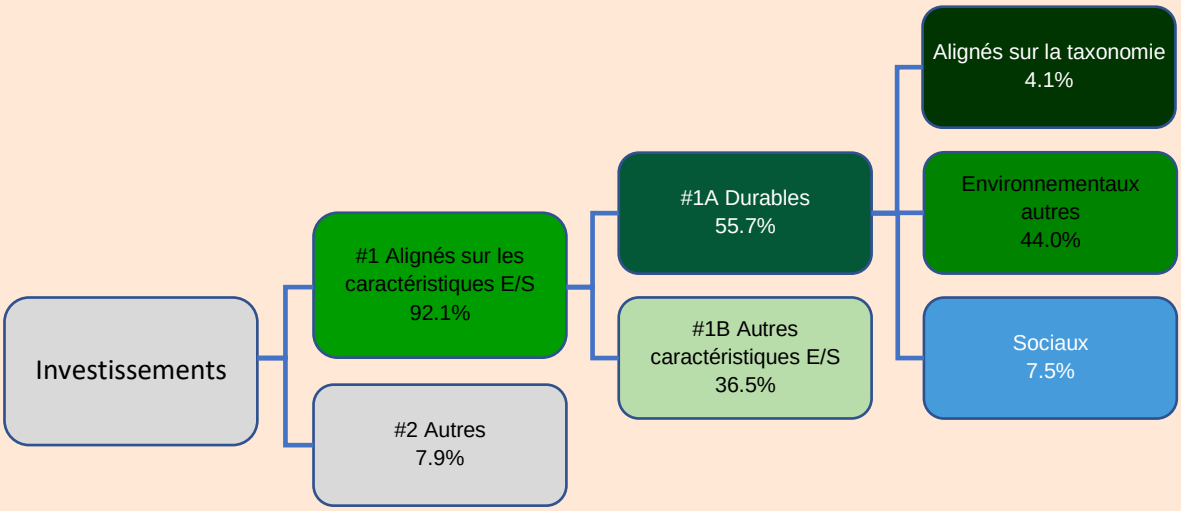
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

A date, le produit financier a une proportion d'investissements liés à la durabilité de 55,67.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Tableau allocation



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur économiques	Somme de % Actif
Services de télécommunication	**4,14 %**
Consommation discrétionnaire	**14,23 %**
Consommation non cyclique	**5,08 %**
Energie	**0,21 %**
Finance	**52,55 %**
Santé	**2,65 %**
Industrie	**9,77 %**
Technologies de l'information	**0,41 %**
Matériaux	**2,49 %**
Autres	**4,87 %**

Immobilier	**1,18 %**
Services aux collectivités	**2,41 %**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignes sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.
L'alignement calculé est de 4,13%

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

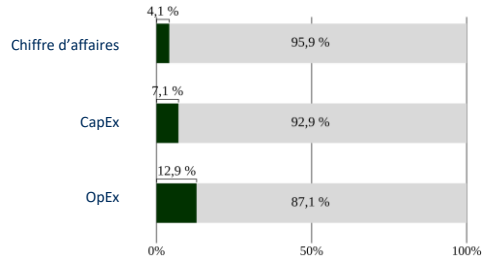
☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

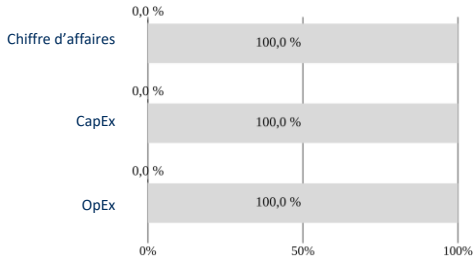
Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie
Dont obligations souveraines *



Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
Alignés sur la taxonomie : nucléaire
Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie
Hors obligations souveraines *



Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
Alignés sur la taxonomie : nucléaire
Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
Non alignés sur la taxonomie

Ce graphique représente 0.0% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :
% alignement activités habilitantes : 2,20 %
% alignement activités transitoires : 0,40 %

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 4,13% comparé à 5,69% sur la période précédente

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnement non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 44,05%.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 7,50%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.

Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :

- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Performances annuelles :

Nom de l'instrument	Code Isin	Date	Performance de la part
CM-AM CREDIT LOW DURATION - Part RD	1314792	31/03/2026	2,39 %
CM-AM CREDIT LOW DURATION - Part H	1330936	31/03/2026	2,09 %
CM-AM CREDIT LOW DURATION - Part S	1399086	31/03/2026	2,19 %
BMK REF CM-AM CREDIT LOW DURATION	1364837	31/03/2026	2,04 %

CM AM CREDIT LOW DURATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2026)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2026

CM AM CREDIT LOW DURATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM CREDIT LOW DURATION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

